

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

HARMONIKA (EKIVIE)
FLORENT DE PLACE
06.50.90.26.41
contact@harmonika.fr

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Aucun

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Devenir sophrologue dans le cadre d'une reconversion, c'est, en effet, se positionner sur un secteur en pleine expansion. Les objectifs de cette formation sont d'ailleurs clairement définis en ce sens. Au fil des 6 mois, un stagiaire se dote de compétences solides en relation d'aide. Il apprend : À créer un espace de confiance avec son consultant Les différents protocoles pratiques et théoriques L'animation de séances individuelles ou collectives. Dès la fin de son parcours, il peut ainsi proposer un accompagnement qualitatif relevant de la gestion des émotions, du stress, etc.

Contenu et modalités d'organisation

La sophrologie est accessible à tous, sans aucune condition. Certains de nos élèves sont en reconversion professionnelle. D'autres choisissent d'obtenir leur diplôme de sophrologie pour leur usage personnel. Dans tous les cas, ils ont une envie commune

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)**> Attestation de fin de formation****Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00648373	du 09/09/2026 au 14/01/2028	La Rochelle (17)	HARMONIKA (EKIVIE)	Non éligible		
00648374	du 09/09/2026 au 14/01/2028	Lescar (64)	HARMONIKA (EKIVIE)	Non éligible		
00648369	du 09/09/2026 au 14/01/2028	Bègles (33)	HARMONIKA (EKIVIE)	Non éligible		